

# CONCOURS PHOTO “ Dans les pas de Bruno Braquehais à la rencontre des gens dans la rue “

Pour fêter le bicentenaire de la naissance à Dieppe de Bruno Braquehais, photographe sourd, le comité dieppois des Amies et Amis de la Commune de Paris 1871, organise un concours photo.

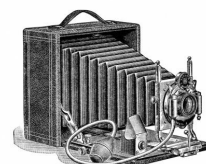
## Thème du concours

*“Dans les pas de Bruno Braquehais, à la rencontre des gens dans la rue.”*

*Il s'agit de s'approprier la démarche de Bruno Braquehais : témoigner de moments de la vie des habitants en accord avec les personnes photographiées . les portraits individuels ne seront pas acceptés*

Il y a deux catégories . Chaque candidat peut choisir de participer pour l'une d'entre elles ou pour les deux.

- 1 concours noir et blanc
- 1 concours couleur



## Conditions de participation

Concours ouvert à tous à partir de 12 ans, inscription gratuite. Elle implique l'entière acceptation du présent règlement sans possibilité de réclamation quant aux résultats.

## Durée et déroulement du concours

Il est ouvert du **samedi 18 mars au samedi 25 août 2023.**

Les photographies sélectionnées seront exposées dans le hall de l'Hôtel de Ville du 1er au 23 septembre pendant la durée de l'exposition “1871 , la Commune de Paris vue par Bruno Braquehais”

## Modalités de participation

1. Chaque participant peut présenter **3 photographies sur tirage papier format 20x30** par catégorie
2. Les tirages devront indiquer au verso le nom éventuel de la photo et son lieu de prise de vue.
3. Ils devront être envoyés ou déposés à la Maison des Associations 14 rue Notre Dame à Dieppe , dans une enveloppe libellée : « *concours photo Bruno Braquehais association dieppoise des Amies et Amis de la Commune de Paris 1871* » accompagnés du bulletin de participation et d'une autorisation parentale pour les participants mineurs.

Les participants déclarent et garantissent être les auteurs des photos proposées et par conséquent être titulaires exclusifs des droits de propriété littéraire et artistique, à savoir le droit au nom, le droit de reproduction et le droit de représentation au public des dites photos. Ils consentent ,gracieusement , à ce que leurs photos puissent être exposées et / ou publiées sur tout support de communication sous leur nom ou pseudonyme selon leur choix.

Il pourra être demandé de fournir le fichier numérique des prises de vues dans la perspective d'une publication.

Ils déclarent et garantissent également avoir obtenu l'autorisation préalable des personnes identifiables sur les photos présentées. Les clichés ne doivent pas porter atteinte à la vie privée et au droit à l'image des dites personnes. La responsabilité de l'association ne pourra en aucun cas être engagée du fait de l'utilisation des dites photos.

Le règlement est disponible sur le site de l'association [commune1871.org](http://commune1871.org) ou à la Maison des Associations.

## **Jury du concours et critères de sélection**

### **Prix du jury**

Le jury, sous la présidence du photographe Alain Auzou, sera composé d'un représentant des associations des Amies et Amis de la Commune de Paris 1871 et Signe sans Frontières et de journalistes/photographes de la presse locale,

Il aura pour mission de sélectionner les photographies des candidats présentées de façon anonyme. Aucun signe distinctif ne doit être apposé sur les photos. Seuls pourront connaître les noms des auteurs des clichés, les personnes chargées de réceptionner les œuvres. **Les portraits individuels ne seront pas acceptés.**

**Le jury se réserve le droit d'exclure toute photo qui ne respecterait pas le thème du concours, son règlement, ou encore qu'il juge inapproprié**

Les photographies seront jugées sur les trois critères suivants.

- Respect du thème
- originalité
- qualité technique et intérêt artistique

### **Prix du public**

Le public pourra voir les photos qui seront affichées et voter pendant la première semaine de l'exposition Braquehais du 1<sup>er</sup> au 7 septembre dans le hall de l'hôtel de ville.

## **Prix et récompenses**

Proclamation des résultats lors du vernissage de l'exposition "1871, la Commune de Paris vue par Bruno Braquehais" le 8 septembre à 18h00 dans le hall de l'Hôtel de Ville

Un prix du jury et un prix du public seront attribués pour chaque catégories

Les lauréats seront contactés individuellement.

**Informatique et liberté** Les informations recueillies dans le cadre du présent concours seront traitées conformément à la loi du 6 janvier 1978. Tout participant peut à tout moment demander que soit extrait du fichier les informations le concernant.